

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Propos liminaires : les nouvelles définitions	2
1.1 L'enfant	3
1.2 Garde & accès : nouvelles définitions	4
1.2.1 La nouvelle terminologie ici et à l'étranger	6
1.2.1.1 Colombie-Britannique	6
1.2.1.2 Nouvelle-Écosse	7
1.2.1.3 Alberta	8
1.2.1.4 Gouvernement canadien	10
1.2.1.5 À l'étranger	10
1.3 Responsabilité décisionnelle	10
1.4 Déménagement	11
1.5 Mécanisme de règlement des différends familiaux	13
1.5.1 L'arbitrage et les tribunaux religieux	15
1.6 Violence familiale	16
1.6.1 Violence – membre de la famille	17
1.6.2 Impact de la violence familiale sur les enfants qui en sont témoins	18
2. Compétence <i>ratione personæ</i> et litispendance [art. 4 à 6]	22
2.1 Instances introduites devant deux tribunaux à des dates différentes	22

2.2	Instances introduites devant deux tribunaux à la même date.	22
2.3	Compétence <i>ratione personæ</i> en matière d'ordonnance de contact : le nouvel article 6.1	24
2.4	Retrait ou rétention d'un enfant à charge	25
3.	Nouvelle section à la Loi : les obligations du triumvirat pendant l'instance	26
3.1	Les obligations des parties à une instance [art. 7.1 et ss.]	27
3.2	Les obligations du conseiller juridique [art. 7.7].	29
3.2.1	Propos liminaire	29
3.2.2	Énumération des obligations du conseiller juridique	29
3.3	Les obligations du tribunal [art. 7.8]	31
3.3.1	Nouveauté procédurale actuelle : obligation de dénoncer devant la Cour supérieure	33
3.3.2	Les obligations du tribunal qui demeurent inchangées	34
3.3.2.1	Possibilités de réconciliation	34
3.3.2.2	La collusion, les aliments des enfants et le pardon	34
4.	Prise d'effet du divorce, validité du divorce dans tout le Canada et effet du divorce [art. 12 à 14]	35
5.	Article 15 – définition d'époux	35
6.	Les ordonnances alimentaires	35
7.	Le nouvel article 16 : virage législatif majeur	36
7.1	Introduction lexicale à l'article 16 : ordonnance parentale, temps parental, contact et responsabilité décisionnelle	36

7.1.1	L'ordonnance parentale	36
7.1.2	Le temps parental	36
7.1.3	Les responsabilités décisionnelles.	37
7.1.4	Les ordonnances de contact	38
7.2	Principe général applicable à toute ordonnance : l'intérêt de l'enfant [art. 16(1)]	38
7.2.1	Considération première	39
7.2.2	Meilleur intérêt de l'enfant : les facteurs à considérer [art.16(3)].	39
7.2.3	Facteurs relatifs à la violence familiale – analyse sous la loupe de l'article 16(3)(j)	41
7.2.4	Examen de la conduite antérieure	43
7.2.5	Maximum de temps parental : rejet d'une présomption	45
7.3	Ordonnance parentale : résumé des facteurs à soupeser	47
8.	L'ordonnance parentale [art. 16.1 et ss.]	48
8.1	La personne autre qu'un époux : propos liminaires	48
8.1.1	L'article 16(3) de la Loi sur le divorce actuelle : revue jurisprudentielle.	50
8.2	La personne autre qu'un époux : catégories	52
8.2.1	Le parent non marié	52
8.2.2	La personne non mariée ayant agi <i>in loco</i> <i>parentis</i>	52
8.2.3	La personne qui a l'intention de tenir lieu de parent	52
8.3	Article 16.1(2) – validité constitutionnelle	54
8.3.1	Recours concomitant ?	56

8.3.2	Recours sur permission	57
8.3.3	Intervention du tiers : test jurisprudentiel [art.16(3)]	57
8.4	Les tiers et l'obligation alimentaire	58
9.	Contenu de l'ordonnance parentale [art.16.1(4) et ss.]	59
9.1	Temps parental et responsabilités décisionnelles [art. 16.1(4)]	59
9.1.1	Les critères à apprécier en matière d'octroi de temps parental	60
9.2	Les conditions de l'ordonnance [art. 16.1(5)].	61
9.3	Prévoir des mécanismes de règlement des différends familiaux [art. 16.1(6)]	61
9.4	Le déménagement : les nouveaux régimes [art.16.8 et ss.]	62
9.4.1	Obligation d'aviser	63
9.4.2	Champs d'application des régimes : remarques préliminaires	64
9.4.3	Changement du lieu de résidence : déménagement mineur	67
9.4.3.1.	Changement de résidence – champs d'application.	67
9.4.3.2	Obligation d'aviser d'un changement de lieu de résidence	67
9.4.4	Déménagement important [art.16.9 et ss.]	69
9.4.4.1	Obligation d'aviser	69
9.4.4.2	L'autorisation du déménagement important	70
9.4.4.3	L'autorisation judiciaire de déménagement : facteurs.	71
9.4.4.3.1	Facteurs à considérer	71

9.4.4.3.2	Facteurs à ne pas considérer	75
9.4.4.4	Déménagement important – fardeau de la preuve	76
9.4.4.4.1	Fardeau de la preuve en matière provisoire.	78
9.4.4.5	Frais liés à l'exercice du temps parental	79
9.4.5	Changement de résidence de la personne ayant des contacts	79
9.4.5.1	Changement de peu d'incidence	79
9.4.5.2	Changement d'importance	80
9.5	Supervision [art. 16.1(8)]	81
9.6	Interdiction de retrait de l'enfant [art. 16.1(9)]	81
9.7	Attribution de responsabilités décisionnelles [art. 16.3].	81
9.7.1	Responsabilités décisionnelles – quand les parents ne s'entendent pas	84
9.7.2	Décisions quotidiennes.	85
9.7.3	Décisions quotidiennes ou décisions d'importance	86
9.8	Le droit aux renseignements [art. 16.4]	87
9.9	Plan parental [art. 16.6].	87
9.10	L'ordonnance parentale : tableau récapitulatif	88
10.	Ordonnance de contact – tierce [art.16.5]	89
10.1	Les ordonnances de contact	89
10.2	Conclusions alternatives : temps parental ou contacts	90
10.3	Ordonnances de contact – condition préalable	90
10.4	Ordonnances de contact des grands-parents	92

10.5	Les contacts : autres commentaires	92
11.	La modification des ordonnances	92
11.1	La modification des ordonnances parentales	93
11.2	Recours d'un tiers – recours autonome	93
11.2.1	L'autorisation du tribunal pour les tiers	93
11.3	Modification de l'ordonnance parentale	94
11.4	Modification de toute ordonnance de contact	94
11.5	Conditions de l'ordonnance	94
11.6	La modification des ordonnances alimentaires	95
11.7	La modification des ordonnances parentales ou ordonnances de contact : facteurs	95
11.7.1	Ordonnance modificative : maladie	95
11.8	Les demandes de déménagement et le changement de circonstances	96
11.8.1	Déménagement important : changement dans la situation de l'enfant	96
11.8.2	Déménagement important interdit : pas de changement dans la situation de l'enfant	96
11.9	Conduite antérieure en matière de modification	96
11.10	Les lignes directrices	96
11.11	Priorité aux aliments pour les enfants	96
11.12	Objectifs de l'ordonnance modificative de l'ordonnance alimentaire au profit d'un époux	97
11.13	La maximisation des contacts en matière de modification	97
12.	L'appel [art. 21]	97
13.	La suppression des obstacles au remariage religieux [art. 21.1]	97

14. Les dispositions transitoires [art.35.2 et ss.]	97
14.1 Actions engagées avant l'entrée en vigueur	98
14.2 Équivalence des ordonnances rendues antérieurement.	98
14.2.1 Garde.	98
14.2.2 Accès par un ex-époux.	98
14.2.3 Accès par un tiers	99
14.2.4 Les équivalences : tableau récapitulatif	100
14.3 Le régime applicable à la relocalisation : application immédiate	100
14.4 Changement de circonstances	100
15. Les droits des enfants	101
15.1 Les tribunaux unifiés en matière familiale au Québec ?	103
Annexe I : Récapitulatif des nouveautés procédurales	109
Annexe II : Tableau comparatif	111
Annexe III : Formulaire de la Nouvelle-Écosse	223
Table de la jurisprudence	237
Index analytique.	241